

ICI sans plastique



As-tu ton sac?



À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2021,
les commerces ne peuvent plus distribuer ni vendre
des sacs de plastique, de produits de styromousse
ou des produits de plastique sans numéro destiné
au prêt-à-manger pour transporter vos achats
ou pour la livraison.

Cette décision vient d'une stratégie de bannissement
de La MRC de La Mitis
afin de limiter l'impact du plastique dans l'environnement.

Pour plus d'information : ecoregie.ca

